



**CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED
IFSTTAR**

Vendredi 3 février 2012 : Réunion des Directeurs de Laboratoire Inserm

Où va la Recherche à l'Inserm ?

**Effacement de l'organisme, Baisse des moyens,
Course aux contrats, Technocratie, ...**

Le système de recherche mis en place depuis 2005 par le pacte pour la recherche et la LRU a réduit fortement la place du développement des connaissances et marginalise la liberté de recherche.

Après l'ANR, l'AERES, les RTRA, les RTRS, les PRES, les pôles de compétitivités, les IHU, le Grand Emprunt est arrivé avec ses miroirs aux alouettes, Idex, Labex, Equipex et autres SATT. N'en jetez plus la cour est pleine ! Tout cela, c'était pour simplifier le système de recherche, le rendre plus lisible. Résultat, Il n'a jamais été aussi complexe et illisible. Les couches technocratiques s'empilent au détriment de l'efficacité. Avec l'ANR, nous n'avons jamais passé autant de temps en paperasserie afin de courir après la monnaie, d'en justifier l'utilisation. Chercheurs oui, mais de monnaie! 18% seulement des demandes de contrats « blancs » à l'ANR acceptés. Nous sommes dans des courses, dont le tracé est décidé par le pouvoir politique. L'AERES, le Standard & Poor's de la Recherche, est l'outil du pouvoir pour fermer les équipes, les unités dont les thèmes ne sont pas jugés conformes à la politique de site élaborés par les technocrates du pouvoir.

La recherche est malade !

Elle est malade de la baisse des financements récurrents. Dans sa lettre du 4 janvier aux directeurs d'unité, le PDG n'a pas osé leur annoncer que leur budget allait diminuer de 10 à 15%. Dans un style sibyllin, il a essayé de leur faire comprendre que leur budget serait conditionné par les choix de la Direction de privilégier l'emploi et ... la Prime d'Excellence Scientifique (PES) qui augmente de 45% pour seulement 10% des chercheurs Inserm (260 pour environ 2600 chercheurs) ! Et comme un malheur n'arrive jamais seul, suivant les recommandations de l'IGAENR, les prélèvements sur les contrats pour financer les fonctions supports vont progressivement croître pour atteindre 9%. Moins de budget récurrent donc plus de contrats, mais moins d'argent sur les contrats !

Elle est malade de procédures de gestion de plus en plus lourdes et complexes. L'insuffisance des personnels administratifs se traduit par un report des fonctions support sur les laboratoires. La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui vise à réduire et à réorganiser l'appareil administratif de l'Etat et dont André Syrota s'enorgueillit d'être un « bon élève » va considérablement accroître les difficultés des laboratoires. Le PDG de l'Inserm affirme sans rire que la RGPP va « redonner du temps aux chercheurs ». Comment le croire, alors que 25% des unités devront être en Délégation Générale de Gestion (DGG) et que plusieurs plateformes mutualisées de gestion devront être constituées au plus tard en 2015. L'appareil administratif de l'Inserm va progressivement passer sous la responsabilité des universités, dont les budgets sont notoirement insuffisants (8 d'entre elles sont toujours sous tutelle du recteur) et dont nous mesurons chaque jour l'incapacité à gérer la recherche!

Elle est malade de la précarité. L'organisation de la recherche sur contrats de projet a fait exploser la précarité. La moitié du budget de l'ANR sert à financer des contrats de CDD. Les Idex et les labex vont amplifier le travail précaire. Les Fondations de Coopération Scientifique, base de gouvernance des Idex et de certains Labex, seront des usines à précaires (de droit privé). Le projet de loi de stabilisation des précaires, bien que très insuffisant, est antagoniste d'une organisation de la recherche sur contrats de projet. D'où, la bataille acharnée du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et des Directions d'organisme dont celle de l'Inserm, pour le vider de son contenu et stabiliser le moins possible de CDD. Les CDD éligibles au projet de loi doivent être dégagés des laboratoires de l'Institut avant la publication de la loi ! Ah les belles âmes ! Cela signifie que la très grande majorité des jeunes scientifiques n'a pas d'avenir dans les laboratoires de l'Inserm. Ce n'est plus la peine d'aller faire des post doc ! Les précaires sont là pour la durée de leur contrat et ensuite qu'ils dégagent !

Elle est malade des rémunérations indécentes. Le premier échelon des DR1 et des DR2 n'est que respectivement de 2.71 et de 2.17 fois le smic, celui des CR2 (âge moyen de recrutement 33 ans) et des CR1 (âge moyen de recrutement 35.9 ans) commence à 1,5 fois le smic. Le premier niveau des personnels de catégorie A (BAC +2) commence à 1.12 fois le smic, et celui des catégories B et C est inférieur au smic. Les salaires ne reconnaissent pas le niveau des diplômes ainsi que l'expérience acquise. Et ce n'est pas les primes qui compensent cette déqualification du travail. La recherche n'est pas une ascèse ! Pourquoi, les jeunes se dirigeraient ils vers des carrières scientifiques avec des perspectives de recrutement extrêmement faibles et des salaires aussi bas ?

Elle est malade du Grand Emprunt qui désertifie le territoire. Que deviendront les laboratoires non labellisés Idex (10 à 12 Idex maximum localisés sur des sites universitaires), non labellisés Labex (une centaine) ? Qui est le gestionnaire du Grand emprunt ? Un très grand scientifique reconnu par ses pairs ? Vous n'y êtes pas : René Ricol commissaire aux comptes pour qui la recherche et l'enseignement supérieur s'organisent et se gèrent comme la finance et l'industrie.

Vers la fin du statut de chercheur à temps plein ?

Comme perspective pour la recherche : le Conseil de Modernisation des Politiques Publiques de décembre dernier, dirigé par l'Élysée et Matignon a décidé 1°) de procéder « aux modifications statutaires nécessaires à la mise en place de concours communs de chercheurs entre EPST ». Qui dit concours commun, dit réduction du nombre postes, fléchage de ces derniers, mise à l'écart complet des instances scientifiques. 2°) « de poursuivre le rapprochement entre chercheurs et enseignants chercheurs ».

Alors que les besoins de recherche ne cessent de croître, le pouvoir politique prépare la réduction du nombre de chercheurs et la disparition des organismes à travers l'extinction du statut de chercheurs à temps plein et la dilution progressive de leur appareil administratif dans les universités.

Compte tenu de cette réalité, l'ordre du jour de la journée d'aujourd'hui est quelque peu surréaliste : 2h 45 de communications scientifiques, 45 min sur la recherche biomédicale en ... Chine, pour 1h 30 de problèmes concrets (budget, ANRS, relations ESPST-universités) et seulement 1h de débat !

Pour le SNTRS-CGT :

- *Les moyens récurrents des laboratoires doivent être significativement augmentés.*
- *Les subventions sur projets ne doivent intervenir qu'en complément des financements de base pour donner un élan à des domaines émergents et au démarrage de nouvelles coopérations internationales.*
- *Les appels d'offre du Grand Emprunt doivent cesser. Les financements non utilisés doivent être répartis entre les équipes reconnues par les CSS.*
- *L'évaluation des laboratoires de l'Inserm doit revenir aux CSS et au CS.*
- *Le métier de chercheur à temps plein doit être maintenu.*
- *Le nombre de postes statutaires doit être augmenté pour titulariser les précaires occupant des fonctions pérennes et répondre aux besoins des laboratoires et des services*
- *Le recrutement de chercheurs sur poste statutaire doit intervenir au plus près de la thèse (dans les 2 ans qui suivent).*

Pour :

- *Se défendre*
- *Défendre notre statut*
- *Renforcer le service public de recherche*

Prenez contact avec notre syndicat :

SNTRS-CGT 7 rue Guy Môquet 94801 Villejuif
tél. : 01 49 58 35 81

Fax : 01 49 58 35 33

Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr, Web : <http://sntrs.fr/>

Nom : Prénom : _____

Adresse du labo ou service : _____

Tél : _____

Mail : _____